|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Observatoire des Déchets d’Activité Economique non dangereux non inertes en Région Grand Est Actualisation SRADDET - Données 2020 - Ardennes | |  |
|  | Observatoire déchets du SRADDET – Fiche de synthèse départementale | |  |
|  | Auteur : AJBD | v.05.08.22 |  |

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Ardennes** |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Population 2020 | **269 319 (- 0,6 %)** | **4,8 %** | **Part département dans la Région Grand Est (2020)** |
| Nombre de salariés 2020 | **80 066 (- 0,8 %)** | **4,2 %** |
| Nombre d'établissements privés 2020 | **5 489 (- 1,5 %)** | **4,2 %** |
| Tonnages DAEndni produits 2020 | **240 079 (+ 0,0 %)** | **4,9 %** |
| Tonnages DAEndni traités 2020 | **102 327 t** | **3,9 %** |
| Taux de valorisation matière et organique 2020 | **77 %** | **70 %** | Valeur Grand Est (2020) |
| Taux de valorisation énergétique 2020 | **3 %** | **10 %** |

## Un observatoire des déchets d’activité économique

Après un premier travail d’observation des DAE réalisé en 2015 (sur les données 2014) pour l’état des lieux du Schéma Régional d’Aménagement, de Développement Durable et d’Egalité des Territoires (SRADDET), et une actualisation en 2019 (sur les données 2018), la Région Grand Est a lancé en 2020 un observatoire déchets annuel. Cet observatoire répond à la fois à la nécessité de suivre le SRADDET et à l’obligation de réaliser un bilan annuel de l’état d’avancement du SRADDET, mais également à l’engagement contractuel avec l’ADEME dans le cadre du CODREC. Il porte sur les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), les déchets du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), les Déchets Dangereux (DD) et sur les **Déchets d’Activité Economiques non dangereux non inertes (DAEndni),** produits et traités sur le territoire régional et les régions et pays limitrophes.

Le transfert de la compétence « Planification des déchets » avec la Loi NOTRe et la montée en puissance des enjeux liés à l’économie circulaire fait croitre le besoin en connaissance sur les DAE. Ce besoin n’est aujourd’hui pas satisfait par des enquêtes nationales car réalisées à intervalles trop importants, avec des délais de publication longs et/ou présentant des données tronquées pour des questions de secret statistique. Par ailleurs, les DAE n’étaient pas suivis de façon homogène entre les régions, tant au niveau de la méthode que des indicateurs de suivis ou des nomenclatures utilisées.

L’ADEME a proposé une méthode harmonisée d’observation locale des déchets d’activité économique pour répondre à ce double besoin. La Région Grand Est fait le choix d’appliquer cette méthode dès l’actualisation 2019.

Important : La méthode proposée par l’ADEME diffère de la méthode appliquée pour les observations 2014 et 2018. Aussi, l’année 2019 constitue un nouveau point de départ à partir duquel des évolutions fiables sont observées, mais est en rupture avec les années précédentes du fait de la différence de méthode.

Le périmètre géographique de cette note sont les DAEndni produits sur le département.

## Chiffres clés de l’activité économique

Le nombre de salariés sur le département est en légère baisse entre 2019 et 2020, ce qui peut en partie s’expliquer par la crise sanitaire de 2020, mais tient aussi d’une tendance plus long terme avec une baisse progressive depuis 2014.

Les salariés de l’agriculture et du BTP sont en augmentation, mais restent minoritaires au regard du tertiaire et de l'industrie.

## Evolution des tonnages de DAEndni produits

Après le nouvel état des lieux de 2019, l’évolution de la production de DAEndni est approchée sur la base de l’évolution des tonnages entrant en installation de traitement, sur un périmètre constant.

Entre 2019 et 2020, on note une **baisse de 11 800 t** des tonnages de DAEndni entrant en installation des traitement. Cette baisse concerne particulièrement les métaux, et dans une moindre mesure les déchets en mélange et le bois. A noter l’augmentation des déchets de papiers et cartons qui pourrait s’epxliquer par le recours accru aux commandes à distance.

La production de DAEndni sur le département était estimée à 240 000 t en 2019. En ajoutant les évolutions observées sur les tonnages de DAE assimilés aux déchets ménagers (- 870 t) ainsi que sur les tonnages de DAEndni gérés directement par les producteurs (+ 190 t), le gisement de DAEndni produits sur le département en 2020 est estimé à **228 000 t**. Cette baisse s’explique par la crise sanitaire de 2020 qui a entrainé un ralentissement général de l’économie.

## Traitement des DAE non dangereux non inertes

### Tonnages identifiés en entrée d’installation de traitement

Le gisement de DAEndni produits sur le département et identifié en entrée d’installation de traitement s’élève en 2020 à **102 000 t**. Le graphique ci-dessous présente la répartition par type de déchets de ces tonnages :

Les caractéristiques des DAEndni identifiés en entrée d’installation de traitement reflètent les caractéristiques des tonnages produits estimés sur l’année 2019, avec une majorité de métaux, liés à l’activité métallurgique du département. Les déchets en mélange sont sur-représentés, ce qui s’explique par le fait que des types de déchets différents peuvent être mélangés avant d’arriver en installation de traitement.

### Valorisation des tonnages identifiés

Le graphique suivant présente la valorisation estimée des tonnages de DAEndni identifiés en installation de traitement :

L’absence d’incinérateur sur le département explique la faible part de valorisation énergétique. En parallèle, la plus grande représentation des métaux explique un taux de valorisation matière supérieur au taux régional.

Entre 2019 et 2020, on note une tendance à la hausse sur la part de valorisation matière, au détriment de l’enfouissement.

Cette tendance est observée à l’échelle régionale, ce qui pourrait s’expliquer par le fait que la réduction des tonnages de déchets produits aurait en priorité concerné des tonnages dirigés vers l’enfouissement. Les analyses 2021 et 2022 permettront d’évaluer la pérennité de cette tendance, fortement impactée par le contexte sanitaire.